

OBJECTIFS DE FORMATION :

- ❑ Formation de Techniciens Supérieurs de **laboratoire de Recherche** ou de **Production**.
- ❑ En **Recherche publique** (CNRS, INRA, INSERM) ou en **Industrie** pharmaceutique, agroalimentaire, chimie fine, cosmétologie, traitement des eaux, etc.

MOYENS DE FORMATION :

- ❑ Formation dans les disciplines de la **biologie fondamentale** (biochimie, microbiologie, biologie cellulaire et moléculaire, immunologie) et **appliquée** (génie génétique, génie fermentaire, génie enzymatique, analytique, bio informatique).
- ❑ **Les travaux pratiques** représentent **plus de 50 % du temps d'enseignement**.
- ❑ **14 semaines de stage en entreprise**
- ❑ Qualification professionnelle sanctionnée par un examen et un **diplôme National**.

VOLUMES HORAIRES :

		1ère année			2ème année		
		Cours	TD	TP	Cours	TD	TP
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	> Biologie moléculaire et génie génétique	2 h		1 h	2 h		3,5 h
	> Biochimie analytique	1,5 h	1 h*	4 h			
	> Biochimie structurale et fonctionnelle des protéines	1 h			2 h		3,5 h
	> Microbiologie et génie fermentaire	2 h		4 h	2 h		4 h
	> Biologie et technologies cellulaires	2 h		2 h	2 h		2,5 h
	> Bio-informatique et informatique de laboratoire			1,5h			1 h
ENSEIGNEMENT GENERAL	> Expression-communication	2 h				1 h	
	> Anglais obligatoire		2 h	1 h*		2 h	
	> Mathématiques	1 h	1 h*		1 h	1 h	
	> Sciences Physiques	2 h	1 h	2 h	1 h		1 h
TOTAL hebdomadaire		31h			28,5h		

* : soutien

LES STAGES :

6 SEMAINES EN PREMIÈRE ANNÉE :

- > Connaissance du milieu professionnel et approfondissement d'une méthodologie ou d'une technique ou encore l'étude d'une de leurs applications.

8 SEMAINES EN DEUXIÈME ANNÉE :

- > L'étudiant est intégré dans une équipe de recherche et participe aux travaux de cette équipe, dans le cadre d'une thématique de recherche. A l'issue du stage, l'étudiant produit un rapport qui décrit le travail réalisé et fait l'objet d'une soutenance à l'examen.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Débouchés
professionnels

- ❑ Les laboratoires de recherche et développement (R et D), de production et de contrôles de l'industrie pharmaceutique, agroalimentaire et cosmétique : AVENTIS-SANOFI, BIOMERIEUX, MERCK, NOVARTIS et nombreuses Start up.
- ❑ Les laboratoires de recherche publics : CNRS, INSERM, INRA, Institut Pasteur.
- ❑ Autres : laboratoires de contrôle qualité, analyse biologique etc.

Poursuite
d'études

- > 50% environ des diplômés de STS Biotechnologies du lycée poursuivent leurs études en :
- ❑ Ecoles d'ingénieurs (sur dossier ou sur concours)
 - ❑ Licences professionnelles, conduisant en 1 an au diplôme d'Assistant-Ingénieur
 - ❑ Coursus universitaires : Licence (de biochimie ou de biologie cellulaire), IUP.

ADMISSION:

- ❑ Baccalauréats de séries S , STL et ST2S.
- ❑ Accessible aussi aux étudiants en Université (scientifiques) souhaitant se réorienter.

POUR RÉUSSIR EN BTS BIOTECHNOLOGIES... ET APRÈS :

- ❑ Apprendre à être pluridisciplinaire, autonome et savoir faire preuve d'initiative et d'innovation.
- ❑ Faire preuve de logique, de rigueur, de précision, de capacités d'adaptation
- ❑ Apprécier le travail d'équipe et ne pas trop compter son temps : on travaille sur du vivant, les résultats arrivent donc rarement à l'heure !!!

Avoir le goût du travail de recherche et du laboratoire

LES AVANTAGES DU LYCÉE SIMONE WEIL:

- ❑ De nouveaux laboratoires très spacieux (plusieurs laboratoires réservés au BTS)
- ❑ Des équipements modernes, de haute technologie.
- ❑ Des travaux pratiques comportant une réelle thématique de recherche (projets).
- ❑ Diplôme National.
- ❑ Des résultats supérieurs de 5 à 20 points par rapport à la moyenne inter académique.
- ❑ Le lycée offre des locaux entièrement rénovés. Cette restructuration s'accompagne de l'acquisition d'un matériel neuf que ce soit en mobilier ou en matériel pédagogique, donc parfaitement adapté aux exigences des nouveaux programmes.
- ❑ Le statut d'établissement public assure aux étudiants non seulement la gratuité des études, mais aussi la plus grande qualification des professeurs titulaires des postes d'enseignement dans ces formations.
- ❑ Le lycée travaille en collaboration avec les universités et les IUT sur plusieurs projets dont en particulier la poursuite d'études en licence professionnelle. Certaines de ces licences pourront à court terme être délocalisées partiellement ou totalement sur le site même du lycée.
- ❑ Enfin, comme dans toute ville universitaire, des logements sont réservés aux étudiants qui ont fait la demande auprès des services du CROUS (<http://www.crous-clermont.fr>) d'un logement ou / et d'une bourse.

- toute candidature au BTS doit faire l'objet d'une inscription sur le site : <http://www.admission-postbac.fr>
- site du rectorat : <http://www.ac-clermont.fr>

📍 **Lycée Simone Weil** - 22 Boulevard Maréchal Joffre - CS 10093 - 43009 Le Puy en Velay

- ☎ : 04 71 05 66 66 - 📧 : 04 71 05 74 81 sweil43@ac-clermont.fr - <http://www.lycee-simone-weil.fr>